

Les sujets parlants qui ont pour visée d'inciter l'autre à faire, à dire ou à penser, sont davantage préoccupés par l'impact de leur discours que par la rigueur de leur raisonnement.

(Charaudeau 2005 : 25)

Le 25 janvier 2011, inspirés par l'exemple tunisien, quelques milliers de jeunes égyptiens manifestent au Caire pour des réformes politiques et sociales. Les jours suivants, le mouvement ne cesse de s'étendre et aboutit, le 11 février, à la chute du Président Moubarak et de son régime. Pendant ces dix-jours de Révolution, le Président prononce trois discours retransmis sur la première chaîne de la télévision nationale. Leur durée approximative est respectivement de 12, 11 et 17 minutes.

Si l'efficacité d'un acte persuasif est mesurée à l'effet d'impact que les arguments produisent sur l'auditoire, nous pouvons avancer que les discours de Moubarak - puisqu'ils ne réussissent pas à calmer les protestataires et ne font qu'attiser le mécontentement populaire - ne sont pas persuasifs. Dans le présent article, nous nous proposons d'analyser ces trois discours et d'en étudier la stratégie argumentative. Un rapide survol du contexte d'énonciation nous permettra de les placer dans la situation de communication dans laquelle ils étaient proférés. L'analyse proprement argumentative des discours nous permettra ensuite de dégager les modalités selon lesquelles les trois composantes classiques de la rhétorique aristotélicienne (ethos, logos, pathos) s'allient pour amener l'auditoire à partager une certaine prise de position. L'examen attentif de leur combinaison

nous amènera à déterminer dans quelle mesure la parole du Président peut être considérée comme manipulateur.

### ***I. Le contexte d'énonciation***

Comme la valeur argumentative d'un acte de discours ne peut être jugée hors de ses conditions de production, il importe au préalable de revenir sur la situation de communication dans laquelle les trois discours ont été prononcés et de les resituer dans leur contexte d'énonciation.

Si la Révolution égyptienne débute officiellement le 25 janvier, le mouvement ne s'amplifie que le 28 janvier baptisé « Vendredi de la colère » : les protestataires, de plus en plus nombreux, affluent sur la place Tahrir qui devient le centre symbolique de la Révolution. Des manifestations importantes ont simultanément lieu à Alexandrie, à Suez et dans la plupart des villes de province. Pour contrer les contestataires, la police entreprend de violentes mesures : arrestations, canons à eau, gaz lacrymogènes, balles en caoutchouc. Les services d'Internet et de téléphonie mobile sont suspendus. Les forces armées se propagent dans les rues afin d'imposer le couvre-feu. Le siège du Parti National Démocratique (le parti de Moubarak) est incendié. Les crimes de pillage se propagent, les prisons s'ouvrent, les forces de l'ordre se retirent et le chaos règne. C'est après cette journée sanglante qu'intervient le premier discours de Moubarak, prononcé quelques minutes après minuit. Ce dernier annonce le renvoi du gouvernement et la formation d'un nouveau cabinet dès le lendemain et promet de nouvelles mesures pour la démocratie.

Le discours de Moubarak n'apaise pas les manifestants qui décident d'entamer un sit-in sur la place Tahrir. Les autorités égyptiennes bloquent le réseau ferroviaire et déploient les forces armées à des endroits importants. Le mardi 1er février est

organisée la première « Marche de million », une manifestation qui rassemble plus d'un million de personnes. Le même jour, le Président prononce, vers 23 heures, son deuxième discours couramment appelé dans les media « le discours émotionnel ». Ce discours, très attendu, divise le peuple et faillit renverser la donne. Le Président y annonce qu'il ne se présentera pas à un nouveau mandat et s'engage à entreprendre de nouvelles réformes constitutionnelles afin d'alléger les conditions de candidature à la présidentielle.

Le lendemain, les manifestants de la place Tahrir sont la cible de violentes attaques de la part des soi-disant pro-Moubarak : pierres, cocktails Molotov, chevaux et dromadaires sont utilisés. Ces heurts donnent un nouvel élan à la Révolution qui ne cesse de gagner la sympathie de plus en plus grandissante de la majorité de la population choquée par les violences infligées à l'encontre de ces jeunes pacifistes. Au fil des jours, la tension monte dans tout le pays et à partir du 8 février, les grèves se multiplient dans de nombreux secteurs. Le jeudi 10 février, la télévision égyptienne annonce que le Président s'adressera à la nation dans la soirée. Le départ de Moubarak fait alors l'objet d'intenses spéculations notamment pendant les heures précédant ce discours que le monde entier attend avec impatience. A 22h45, Moubarak prononce sa dernière allocution et annonce son maintien à la présidence jusqu'aux élections de septembre tout en déléguant ses pouvoirs à son nouveau vice-président Omar Souleimane ; ce qui provoque la déception et la fureur parmi les révolutionnaires qui appellent à une nouvelle marche de million et expriment leur intention de se diriger vers le palais présidentiel. Le lendemain, le vice-président annonce que le Président égyptien a renoncé à l'exercice de ses fonctions et que le pouvoir est transféré au Conseil suprême des forces armées.

Ce rapide retour sur les événements montre que les trois discours sont dépendants de la même situation de communication dans laquelle ils sont produits si l'on envisage cette situation de façon étendue (la Révolution) mais chacun d'eux s'inscrit également dans un contexte immédiat (les nouveaux événements qui surviennent tous les jours) qui influe, comme nous allons le voir, sur ses modalités de production et de réception<sup>1</sup>.

## *II. Un discours à dominante éthique*

Tout mouvement argumentatif repose sur trois composantes ou polarités plus complémentaires que concurrentes : le logos (la valeur démonstrative du discours ou les arguments), l'ethos (le caractère ou les mœurs de l'orateur) et le pathos (la disposition ou l'état passionnel de l'auditoire). La priorité accordée à tel ou tel pôle, dans un discours ou dans une section d'un même discours, influe sur sa composition et détermine sa nature : argumentative si le logos domine ; manipulateur si l'ethos et le pathos l'emportent.

La domination du pôle du logos peut être considérée comme une procédure de démonstration rationnelle tendant vers l'objectivité. En revanche, lorsque les pôles de l'ethos et du pathos dominent le logos, la manipulation n'est pas loin. » (Adam 2002 : 46)

Nous partirons de cette citation pour examiner les trois discours de Moubarak et voir si l'on peut ou non les considérer comme manipulateurs et dans quelle mesure ils peuvent l'être, si manipulation il y a. Nous commencerons par l'étude de l'ethos puis nous aborderons le logos et le pathos.

---

<sup>1</sup>Nous aimerions préciser d'emblée que nos propres opinions politiques sont laissées de côté afin d'adopter un regard le plus objectif possible.

L'ethos est l'image de soi que l'orateur construit dans son discours pour contribuer à l'efficacité de son dire. Cette image se déploie sur deux niveaux : un niveau prédiscursif (c'est-à-dire l'image que l'auditoire se fait de sa personne préalablement à sa prise de parole et qui est constituée de tout ce qui est connu sur lui) et un niveau discursif (c'est-à-dire l'image que le locuteur projette de lui-même dans son discours telle qu'elle s'inscrit dans l'énonciation). Un bon orateur s'appuie donc sur cette représentation préalable soit pour la renforcer soit pour la modifier.

Si la représentation préexistante s'avère favorable et appropriée à la circonstance, l'orateur peut s'appuyer sur elle. Il doit au contraire la moduler ou la réorienter si elle joue contre lui, ou si elle ne convient pas aux buts de persuasion qu'il s'est fixés. (Amossy 2000 : 82)

Qu'en est-il de l'ethos prédiscursif de Moubarak ? Pour une grande majorité du peuple, Moubarak est un autocrate aux commandes du pays depuis trois décennies et qui, croit-on, prépare officieusement son fils, Gamal, à lui succéder. Réputé pragmatique, mais de plus en plus coupé du peuple, têtu et orgueilleux, il s'appuie sur un redoutable appareil policier<sup>1</sup> et un parti à sa dévotion pour étendre son emprise et régner sans partage sur le pays. Sous son régime, l'Egypte, en état d'urgence permanent, connaît une aggravation des inégalités, du

---

<sup>1</sup>Le choix du 25 janvier comme jour de la mobilisation d'envergure n'est pas, à cet égard, anodin. Le jour choisi est une fête nationale, nommée « Jour de la police », une commémoration du 25 janvier 1952, quand les hommes de la police avaient affronté à Ismaïlia les forces d'occupation britanniques. Sous le régime de Moubarak, la police était devenue le symbole même de l'oppression, de la corruption et de la torture. Ainsi, manifester contre ce système, le Jour de la Police, est hautement symbolique.

mécontentement social et de la corruption<sup>1</sup>. Nous pouvons donc dire, sans prendre trop de risque, qu'on a affaire à une image préalable extrêmement négative et à une représentation collective défavorable.

Examinons à présent quel ethos se construit dans la matérialité du discours et comment le Président travaille son ethos prédiscursif afin de le transformer ou de le reconduire. Un premier composant de la force illocutoire d'un discours est la situation et le statut institutionnels de l'orateur. Un discours ne peut avoir d'autorité s'il n'est pas prononcé par la personne légitimée à le faire. Au moment de prendre la parole, Moubarak s'appuie sur l'autorité que lui confère sa fonction. Par moments, il va jusqu'à rappeler à quel titre il parle (nous soulignons) :

- « En tant que *Président de la République* et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Constitution, j'ai toujours dit que la souveraineté appartenait au peuple *tant que c'est dans le cadre du respect de la loi et de la constitution.* »<sup>2</sup> (D1)
- « Je m'adresse à vous non pas uniquement en tant que *Président de la République* mais aussi en tant qu'Égyptien désigné par le destin pour assumer la responsabilité de cette patrie ... » (D1)
- « Je vous dis qu'en tant que *Président de la République*, je ne ressens aucune honte ni embarras à écouter les jeunes de mon pays... » (D3)
- « Conformément aux propositions de la commission et en vertu des pouvoirs conférés par la Constitution au *Président de la*

---

<sup>1</sup> Cf. « Les 18 jours qui ont mené à la chute de Moubarak » disponible sur <http://www.lefigaro.fr/international/> publié le 10/02/2011.

<sup>2</sup> Nous traduisons. Les trois discours seront respectivement désignés par D1, D2 et D3.

*République*, j'ai déposé aujourd'hui une demande d'amendement de six articles de la Constitution ... » (D3)

Cet ethos d'autorité légitime transparait d'emblée dans l'usage des performatifs et du pronom personnel « je » qui domine de façon presque exclusive. Cet indice personnel est très clairement relié au pouvoir et au commandement :

- « J'ai demandé aujourd'hui au gouvernement de démissionner. » (D1)
- « Je nommerai dès demain un nouveau gouvernement qui aura des priorités précises et claires. » (D1)
- « Je demande à la police d'accomplir son devoir de protéger les citoyens en toute honnêteté. » (D2)
- « J'ai demandé au vice-président d'entamer un dialogue avec toutes les forces politiques. » (D2)
- « J'appelle le Parlement à débattre d'un amendement aux articles 76 et 77 de la Constitution pour changer les conditions de la candidature à la présidentielle et limiter les mandats » (D2)
- « Je n'hésiterai pas à sanctionner les responsables avec toute la sévérité que la loi autorise » (D3)
- « J'ai ordonné aux autorités de terminer, dans les plus brefs délais, les enquêtes sur les incidents de la semaine dernière et de remettre les résultats au procureur général » (D3)
- « J'ai reçu hier les premières propositions de la commission de réforme constitutionnelle. » (D3)

Sans doute l'usage du pronom inclusif « nous » aurait pu être plus persuasif car il laisserait penser, ne fût-ce que de façon illusoire, que le pouvoir est réparti entre les différentes institutions de l'État et non pas entièrement soumis à la volonté ou aux décisions d'une seule personne.

Nous précisons, à la suite de Maingueneau<sup>1</sup>, que l'ethos, par nature, est un *comportement*, qui, en tant que tel, articule du verbal et du non verbal pour provoquer chez le destinataire des effets qui ne doivent pas tout aux seuls mots. C'est pourquoi cette image de chef absolu est également renforcée, notamment dans le premier discours, par des indices paraverbaux et non verbaux non pas moins significatifs. Les premiers englobent tous les marqueurs prosodiques qui définissent la mise en forme vocale du discours comme les accents, l'intonation, le débit et les pauses. Les seconds se rapportent à la gestuelle, aux expressions faciales et aux mouvements corporels du locuteur. Ainsi l'écoute du discours en question nous amène à faire les remarques ci-dessous. Précisons tout d'abord qu'il s'agit d'un texte écrit oralisé (c'est-à-dire préparé avant la prise de parole, ce qui fait que les hésitations et la recherche d'idées, caractéristiques du discours improvisé, sont absentes) et rédigé en arabe classique :

- Le discours se caractérise par un taux d'articulation moyen et par un débit plutôt lent, dû à la présence de nombreuses pauses interphrastiques et intraphrastiques. Celles-ci correspondent soit à de simples pauses de souffle soit à des pauses plus marquées qui constituent les indices forts de la rythmicité du discours voulue par l'énonciateur. Ce dernier

---

<sup>1</sup>Maingueneau D., « L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours », Version raccourcie et légèrement modifiée de « Problèmes d'ethos », *Pratiques* n° 113-114, juin 2002, [En ligne], consulté le 30 janvier 2015. URL: <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Ethos.pdf>

ralentit et scande son propos en soulignant certains mots ou syntagmes. Ainsi se forment des groupes rythmiques relativement courts. Les mots jugés importants sont systématiquement suivis d'une pause plus ou moins longue. En voici un exemple :

- « Il n'y aura pas de retour en arrière / sur la voie des réformes / que nous avons choisies / et nous entreprendrons de nouvelles mesures / qui confirmeront notre respect de l'indépendance de la *justice*/ de nouvelles mesures / pour accorder plus de démocratie / et plus de liberté aux citoyens / de nouvelles / mesures pour *combattre* le chômage / *augmenter*le niveau de vie / *améliorer*les services / et *soutenir*les pauvres / » (D1)
- Pour ce qui est de la voix, elle est intense, pas encore affaiblie malgré l'âge. Elle est plutôt régulière et tend vers le grave. Parfois, elle monte légèrement sur certains mots pour leur donner de l'emphase mais à aucun moment, elle ne monte de façon spectaculaire ; ce qui reflète le tempérament plutôt posé et la stabilité émotionnelle de l'orateur.
- En ce qui concerne l'accentuation, les syllabes de certains mots sont proéminentes c'est-à-dire qu'elles se démarquent des syllabes environnantes par une durée ou une hauteur moyenne plus importante. Ainsi les mots clés des discours sont dotés d'un accent d'insistance comme en témoignent les exemples ci-après. Les mots en italique sont ceux sur lesquels la voix appuie particulièrement :

- « La frontière est *mince* entre la liberté et le *chaos*, et si je penche *entièrement* pour la liberté des citoyens à exprimer leurs opinions, je *tiens* également à maintenir la *sécurité* et la stabilité de l'Égypte. » (D1)
  - « Ce n'est pas le recours à la *violence* et au *chaos* qui résoudra les problèmes auxquels nous sommes confrontés. » (D1)
  - « Je ne *tolérerai* jamais que *cette* peur s'empare de nos citoyens. » (D1)
- Le ton est solennel, ferme et autoritaire. Il devient même, à certains moments, hautain et orgueilleux.

L'observation du non verbal révèle, dans l'ensemble, une grande maîtrise de la part de l'orateur. Le cadrage adopté – plan rapproché – ne montre que la tête et le buste du Président, debout à la tribune. Ce dernier affiche une posture assurée avec une gestuelle très retenue. Celle-ci se réduit à quelques mouvements de mains qui structurent le discours et insistent sur les points estimés importants. Le seul geste extrêmement expressif est celui de l'index tendu et pointé, geste qui revient à plusieurs reprises et qui est un signe d'autorité et de dominance. Un exemple :

- « Les Jeunes sont l'atout le plus précieux que possède l'Égypte. C'est eux qui construiront son avenir et il est inadmissible de permettre à ceux qui cherchent à semer le chaos (index pointé), à piller les biens publics et privés, à incendier les bâtiments (index pointé) ou à détruire ce que nous avons construit (index pointé), de s'infiltrer (index pointé) parmi eux. » (D1)

Si le texte était préparé, le non verbal a également été travaillé afin de contrôler l'aspect émotionnel et de garder la maîtrise du

discours, étant donné qu'une gestuelle exubérante ou trop excessive révèle un manque de self-control chez l'orateur.

Qu'il s'agisse de paraverbal ou de non verbal, l'image projetée est celle d'un leader puissant et sûr de lui, qui, dans ce contexte spécifique de situation de crise, fait preuve de force et montre qu'il ne se laisse pas emporter par l'émotion et qu'il n'est pas menacé par la crise.

Toutefois, cette image de chef absolu est nuancée de façon stratégique par celle du dévouement patriotique et de l'engagement. Affirmant qu'il n'a « jamais recherché le pouvoir », le raïs répète plusieurs fois que son devoir est de protéger le pays en danger et, que par conséquent, son sens de la responsabilité et son engagement l'obligent à ne pas quitter son poste :

- « Je défendrai la sécurité et la stabilité de l'Égypte et de son peuple. Telle est la responsabilité que j'ai juré, devant Dieu et devant la patrie, d'assumer » (D1)
- « Assumant ma première responsabilité de sauvegarder la sécurité de la patrie et des citoyens, je ne tolérerai pas que cette peur s'empare de nos citoyens. » (D2)
- « Ma première responsabilité maintenant est de rétablir la sécurité et la stabilité dans la patrie pour assurer une transition pacifique du pouvoir » (D2)
- « Je continuerai à assumer ma responsabilité de protéger la Constitution et les intérêts du peuple jusqu'au transfert du pouvoir en septembre prochain. » (D3)

Ce dévouement patriotique découle aussi d'une valeur militaire passée. C'est ainsi que le Président fait appel, notamment dans le **April 2015**

deuxième et troisième discours, à son ethos d'ancien combattant et à tout l'honneur qui y est attaché. Rappelons que Moubarak entre, en 1950, à l'Académie de l'Armée de l'air au sein de laquelle il gravit tous les échelons jusqu'à atteindre celui de chef d'état-major puis celui de commandant des Forces aériennes. C'est à ce titre qu'il dirige l'aviation lors de la guerre du Kippour engagée contre Israël le 6 octobre 1973. C'est essentiellement sur cet ethos que reposera une bonne partie de l'argumentation de notre orateur :

- « *Le peuple connaît bien ce que j'ai fait pour la patrie en temps de guerre et en temps de paix. Je suis aussi un membre des Forces armées et il n'est pas de ma nature de trahir la confiance ni de manquer à mes devoirs.* » (D2)
  
- « *J'ai été jeune – comme les Jeunes d'Égypte aujourd'hui – lorsque j'ai appris l'honneur militaire et la loyauté à la patrie. J'ai passé ma vie à défendre son territoire et sa souveraineté. J'ai pris part à ses guerres, à ses défaites et à ses victoires. J'ai vécu les jours de l'occupation et ceux de la libération. Le plus beau jour de ma vie était celui où j'ai hissé le drapeau égyptien sur Sinäi. J'ai affronté la mort plusieurs fois, en tant que pilote, et à Addis Abeba et dans de nombreuses autres circonstances ...* » (D3)

Certes, nul ne peut nier le rôle du Président Moubarak lors de la guerre de 1973, mais les jeunes manifestants sont restés insensibles à cet argument. Ces longues séquences dans lesquelles le Président fait l'éloge de sa propre personne en évoquant ses exploits militaires ont choqué une grande majorité de la population. Celle-ci y a décelé les signes implicites d'un chantage affectif comme si le Président essayait de mettre le peuple dans une position de « débiteur ». Après tous les sacrifices qu'il a faits pour le pays, le peuple « doit » lui être reconnaissant. Et ce n'est pas en manifestant que s'exprime cette

reconnaissance. Au contraire, ce comportement est l'expression même de l'ingratitude. Pour intensifier cet effet et susciter d'autant plus la compassion, le raïs va également endosser une position de victime, comme en témoigne, par exemple, la phrase qui vient en clause de la dernière citation :

- « *Je suis sûr que la majorité écrasante du peuple sait qui est Hosni Moubarak, et je suis profondément peiné par ce que je vois aujourd'hui de la part de certains compatriotes.* » (D3)

Mais comme les différents ethè utilisés jusqu'ici n'ont pas porté leurs fruits puisqu'ils n'arrivent pas à calmer les esprits en colère (le nombre des manifestants ne cesse d'augmenter tous les jours), le Président joue sa dernière carte et tente de miser, dans le troisième discours, sur l'ethos du père. C'est par ces mots qu'il commence sa dernière allocution :

- « *Les frères compatriotes, mes enfants les Jeunes d'Egypte. J'adresse mon discours aujourd'hui aux Jeunes d'Egypte sur la place Tahrir et partout ailleurs. J'adresse, à vous tous, un discours venant du cœur, le discours d'un père à ses fils et filles...* » (D3)

Le recours du Président à l'image stéréotypée du père compatissant et attentif vise alors à faire d'une pierre deux coups : d'une part, s'octroyer toutes les valeurs positives qui y sont associées comme entre autres, la sagesse, le pouvoir de protéger ses enfants, de veiller à leurs intérêts et de leur enseigner ce qu'ils ignorent sur leur propre sécurité ; et d'autre part, rappeler aux jeunes leur devoir vis-à-vis de ce père : l'honorer, le respecter mais surtout lui obéir. Manquer à ces devoirs ne serait-ce pas de l'ingratitude ? Encore une fois, l'on se retrouve en plein chantage affectif. Le paraverbal a, lui aussi, été retravaillé pour un maximum d'effets. Même si la mise en forme

vocale reste inchangée (même vitesse d'élocution, accentuation de mots importants, etc.), une différence notable est repérée au niveau de la voix et du ton. Visiblement affectée, la voix semble de plus en plus abattue. Le ton contraste fortement avec ce qui a été adopté dans le premier discours : il n'est plus autoritaire ni hautain. Au contraire, on y voit les marques mêmes de l'humilité et de la sollicitude.

En recourant à l'ethos du père, le Président fait un amalgame (le fait d'établir une liaison étroite entre deux constituants en réalité distincts) non fondé. Cette fausse analogie est malheureusement très récurrente dans le monde arabe. Elle tire ses origines lointaines d'une conception du pouvoir basée, non sur un rapport de citoyenneté, mais sur le regroupement à partir d'un lien affectif, familial ou tribal. Ainsi, le chef de la tribu, et plus tard, celui du village, et dans une moindre mesure, le chef de l'Etat, représentent non seulement un pouvoir politique mais ils ont aussi le statut de représentant symbolique d'une quelconque autorité spirituelle. Les médias participent également à entretenir la confusion et l'amalgame entre la fonction du président et le rôle du père de la nation, celui qui œuvre pour le bien-être de ses enfants-citoyens. C'est pourquoi les activistes du 25 janvier ont, maintes fois, réfuté cet argument en en dénonçant l'assimilation abusive : un président n'est pas le père des citoyens ; il n'est qu'un simple fonctionnaire – de haut rang il est vrai – mais à qui la population peut demander de rendre des comptes.

Comment le peuple a-t-il réagi face à ce nouvel ethos ? La réponse se trouve dans un des plus beaux slogans humoristiques lancés lors de la Révolution : « Moubarak est mon père mais je

voudrais bien être orphelin »<sup>1</sup>. Rien de plus éloquent pour exprimer le rejet de l'image patriarcale du chef d'État.

De ce qui précède, nous pouvons dire que le Président essaie de jongler sur différents ethè dans l'espoir de rendre son discours le plus efficace possible. Son premier discours affirme son ethos prédiscursif dans la mesure où il renforce l'image préalable que l'auditoire se fait de lui, à savoir, un chef autoritaire, orgueilleux et têtu. Dans les deux autres discours, cet ethos est stratégiquement retravaillé et corrigé par d'autres plus positifs comme celui du dévouement patriotique, celui de l'ancien combattant ou celui du père compatissant. Ces ethè contribueront par la suite à la construction de l'ethos final du sauveur de la patrie, sur lequel nous reviendrons plus loin.

### III. L'imbrication du logique et du pathétique

Le pathos est l'effet émotionnel que l'orateur tente de susciter dans son auditoire. « La preuve pathétique mobilise les passions de l'auditoire pour obtenir son adhésion affective à la cause de l'orateur. » (Declercq : 45-46). Nous admettons, d'emblée, que l'on ne peut écarter les sentiments de tout processus langagier qui tend à influencer. Dans le discours de Moubarak, logos et pathos s'imbriquent si étroitement l'un dans l'autre qu'il serait difficile de faire le départ entre les deux. C'est pourquoi nous les traitons ensemble. Parfois même des éléments de l'ethos viennent se greffer sur eux, le tout confluant vers le même dessein. Mais avant d'examiner l'exploitation argumentative du pôle

---

<sup>1</sup> Pour une analyse linguistique des slogans de la Révolution du 25 janvier, voir Chérine Zaki « La révolution égyptienne du 25 janvier : quand la langue s'amuse avec les 'maux' », Actes du colloque international, *L'humour : (dé)former le sens*, 19 novembre 2015, Université Hassan II, Casablanca, Maroc. (À paraître).

pathétique, il convient de voir comment le Président se représente l'auditoire auquel il a affaire.

Une des raisons de l'échec de la démarche persuasive entreprise par le Président est due, à notre sens, au fait de ne pas déterminer l'auditoire-cible de façon bien précise. Il suffit, pour s'en persuader, d'examiner les indices d'allocutions dans les trois discours. Il est vrai que notre orateur s'adresse à l'ensemble du pays ; mais à l'intérieur de cet ensemble, il existe des groupes différents qu'il faut hiérarchiser selon l'importance dévolue à chacun d'eux. Comme ce sont les Jeunes qui ont lancé et mené la Révolution, on s'attendait à ce qu'une adresse spécifique leur soit attribuée. Dans les deux premiers discours, le Président use d'une formule d'adresse conventionnelle, « Les frères compatriotes », qui, reprise trois fois dans chaque allocution, segmente les discours en parties presque égales. De par sa nature générique, cet appellatif peut être considéré comme une désignation neutre puisqu'il ne permet de cibler aucun groupe. La parole n'est, à aucun moment, adressée aux Jeunes. Dans le deuxième discours, l'on retrouve une formule plus orientée mais tout aussi généralisante puisqu'elle englobe différentes fractions de la population groupées dans des couples antithétiques :

- « Je m'adresse directement aujourd'hui au peuple égyptien, aux paysans et aux ouvriers, aux musulmans et aux coptes, aux vieillards et aux jeunes, à tout Egyptien et à toute Egyptienne. »  
(D2)

Ce n'est qu'au dernier discours que se détermine l'image de la cible du message. Dès lors, l'adresse n'est pas qu'un pur artifice rhétorique, mais une véritable nécessité. Outre la désignation nominale explicite « les enfants, les Jeunes d'Egypte » (répétée deux fois), et l'emploi itératif de la deuxième personne du pluriel

« vous », l'auditoire-cible fait l'objet d'une description plus développée :

- « Je vous dis que je suis fier de vous. Vous êtes le symbole d'une nouvelle génération qui appelle au changement et qui rêve d'un meilleur avenir. » (D3)

Cette prise de conscience tardive du cœur de la cible du message a sans doute influé négativement sur l'efficacité de l'argumentation, car comme le précisent Perelman et Olbrechts-Tyteca, « une image inadéquate de l'auditoire, qu'elle résulte de l'ignorance ou d'un concours imprévu de circonstances, peut avoir les conséquences les plus fâcheuses. » (1970 : 26)

Quant à la stratégie argumentative à proprement parler, elle suit un scénario classique typique des discours politiques :

Le discours politique, qui cherche à faire adhérer le public à un projet ou à une action, ou à le dissuader de suivre un projet adverse, insiste plus particulièrement sur le *désordre social* dont est victime le citoyen, sur la *source du mal* qui s'incarne dans un adversaire et sur la *solution salvatrice* qui s'incarne dans l'homme politique qui tient le discours. (Charaudeau 2005 : 37, souligné par l'auteur)

Ainsi délimitée, la stratégie argumentative du raïs va s'articuler autour de trois points précis : dénoncer une situation de déclin, désigner le responsable de cette situation et se présenter comme le sauveur. Commençons par le premier point : Comment le Président présente-t-il cette situation de crise ? Pour insister sur le « désordre social » et amplifier le pathos de la nation en péril, il ne suffit pas de décrire ou de narrer les événements, encore faut-il exploiter toutes les possibilités qui permettent de porter sur cette description une valeur axiologique. Comme la sélection d'un mot n'est jamais dénuée de poids argumentatif et qu'elle

fait l'objet d'un calcul préalable, le Président veillera à bien choisir ses mots. Ainsi la phrase d'ouverture du discours du 28 janvier solennise la gravité de la situation en touchant la fibre patriotique :

- « Je m'adresse à vous dans une situation critique qui nous oblige tous à faire prévaloir l'intérêt de la Patrie. » (D1)

D'entrée de jeu, l'orateur avertit son auditoire de la menace qui pèse sur le pays et qui compromet ses intérêts supérieurs. A cette phrase répond en écho celle qui ouvre le deuxième discours et qui joue sur la topique de l'angoisse :

- « Je m'adresse à vous dans des moments difficiles. Cette dure épreuve risque de mener l'Egypte et son peuple au désastre. » (D2)

Cette description initiale fera, tout le long du discours, l'objet de plusieurs reformulations à forte valeur dépréciative afin d'en souligner l'enjeu crucial. Ainsi « les manifestations, ce moyen civilisé d'exprimer ses opinions », se sont transformées en « des confrontations lamentables », « des émeutes qui menacent l'ordre public et empêchent les citoyens de mener une vie quotidienne normale », « des actions de pillage et de destruction des biens publics et privés », « des abîmes dangereux qui mettent en péril l'ordre public et la paix sociétale », « un complot visant à ébranler la stabilité du pays », « des actes de violence et d'anarchie ». L'orateur ne cesse, en outre, d'amplifier et de dramatiser son discours en insistant sur « la peur qui s'est emparée de la majorité écrasante des Egyptiens » et sur « la panique, l'angoisse et l'inquiétude » dont ils sont pris. Il se fait, de plus, le porte-parole de la totalité des Egyptiens « en proie à l'inquiétude quant à l'avenir de l'Egypte » et exprime lui-même les sentiments qu'il leur impute : « la crainte que le pays ne s'enfonce de plus en plus dans la violence, le chaos, la

destruction et le sabotage », termes qui reviennent constamment dans le discours tel un leitmotiv.

Invoquant toujours la topique de la menace, il met en garde ses compatriotes contre la catastrophe à venir en faisant allusion à l'exemple tunisien :

- « Nous devons rester très vigilants car les nombreux exemples, autour de nous, ont conduit au chaos sans garantir ni la stabilité ni la démocratie. »

Face à cette situation chaotique, le peuple est tenu d'accomplir son devoir : si rien n'est fait pour rétablir l'ordre social et moral, tout le monde sera responsable du chaos qui s'en suivra. C'est pourquoi l'orateur recourt au registre nationaliste et en appelle aux valeurs patriotiques communément partagées :

- « J'appelle tout Egyptien et toute Egyptienne à faire prévaloir l'intérêt de la Patrie et à défendre leur Patrie. » (D1)
- « Il ne s'agit pas à présent de ma propre personne. Il ne s'agit pas de Hosni Moubarak. Il s'agit de l'Egypte et de son avenir. » (D3)
- « Nous sommes tous dans la même tranchée. Nous devons poursuivre le dialogue dans un esprit collectif et éliminer tous nos conflits. » (D3)
- « Je suis conscient du danger que représente cette croisée des chemins, et cela nous impose de faire passer d'abord les intérêts supérieurs de la Nation avant tout autre considération. » (D3)

Les faits ainsi exposés, le peuple se trouve face à un dilemme (argument qui opère une partition binaire du réel en divisant la

question en une alternative dont les deux branches sont censées épuiser toutes les possibilités) :

- « Les incidents de ces derniers jours nous obligent tous à choisir entre le chaos et la stabilité. » (D2)

Une telle présentation vise à susciter conjointement des affects positifs (l'exaltation du sentiment nationaliste) et des affects négatifs (la colère et l'indignation face à l'insécurité et au chaos). Elle servira également de prémisses à un syllogisme déductif qui constituera le centre logique de cette partie du discours : il faut défendre la patrie (majeure) ; les manifestations mettent en danger la patrie (mineure) ; les manifestations doivent donc s'arrêter (conclusion). En insistant sur le mal dont le peuple est victime, cette tactique est destinée à le démoraliser de façon à le dissuader de persister dans son opinion et à lui faire cesser la contestation. L'auditoire sera donc amené, par la seule force du pathos, à une certaine « conclusion émotionnelle », pour reprendre l'expression de Ruth Amossy.

Certes, ce type de raisonnement parvient à persuader une partie de la population. Dès lors, les protestataires sont constamment appelés à rentrer chez eux afin que la vie reprenne son cours normal, sans la menace constante de la violence et de l'anarchie. Mais l'autre partie considèrerait la manière selon laquelle les faits ont été exposés comme un recadrage abusif de la réalité :

Le recadrage abusif consiste à ordonner les faits de telle façon que la nouvelle image de la réalité ainsi composée entraîne la conviction, en quelque sorte sur de fausses bases. Il suppose que, si l'on présentait le réel de façon non déformée, il serait impossible de convaincre l'auditoire. Cette pratique relève bien évidemment d'une stratégie consciente de manipulation. (Breton 2000 : 108)

Ceux qui réfutent les arguments du Président y dénoncent le raisonnement défectueux fondé sur le paralogisme de la fausse cause (conclure que A a été causé par B parce que A succède chronologiquement à B). Ce n'est pas parce que les actions de pillage et d'anarchie se sont produites en même temps que le soulèvement populaire que l'on peut établir entre eux une relation logique de cause à conséquence. En fait, ces actions n'auraient pas eu lieu si la police n'avait pas disparu des rues et si les prisons n'avaient pas été ouvertes pour libérer les prisonniers, ou encore, si les hommes de main du régime n'avaient pas été appelés pour semer la panique. Inférer faussement un lien de causalité entre la Révolution et le chaos, c'est vouloir sciemment manipuler l'auditoire.

De plus, se référer à la situation tunisienne comme l'exemple de la révolution qui conduit au chaos pour induire une règle applicable au cas égyptien est purement fallacieux, pour au moins deux raisons. Tout d'abord, parce que la chute de Ben Ali se situait à seulement deux semaines d'intervalle, il était donc trop tôt pour en juger correctement les conséquences. Deuxièmement, parce que, les données politiques, historiques et sociales ne pouvant être identiques dans les deux pays, l'on ne peut pas supposer que ce qui est arrivé dans l'un arrivera inévitablement dans l'autre. Les manifestants vont non seulement réfuter cet argument mais aussi le renverser : l'exemple tunisien est un modèle qui mérite d'être imité. Si la chute de Ben Ali a été possible, celle de Moubarak pourrait bien l'être, même si ce dernier insinuait que son régime n'était pas aussi précaire.

Enfin en se basant sur les mêmes prémisses relatives au sentiment patriotique, les protestataires répondaient au syllogisme sous-jacent de Moubarak par un autre de sens inverse : il faut défendre la patrie (majeure) ; les manifestations

réclament des réformes en faveur de la patrie (mineure), les manifestations doivent donc continuer (conclusion). Tout dépend donc du point de vue que l'on porte sur les événements et qui peut mener à des conclusions opposées.

Passons au second point : la désignation du responsable du désordre social. Rien de plus classique que de désigner la source d'un mal quelconque sous la figure d'un coupable, d'un ennemi qu'il faut détecter, démasquer et éliminer. Dans ses discours, Moubarak divise les ennemis de la nation en deux groupes : ceux qui menacent la stabilité du pays de l'extérieur (intérêts des pays étrangers) et ceux qui la menacent de l'intérieur (certaines forces politiques). Dans les deux cas, la désignation est suffisamment vague pour pouvoir être appliquée à n'importe qui. Plus les menaces sont mal définies, plus elles peuvent catalyser des peurs diverses. Quelques exemples :

- « Il s'agit d'un complot qui dépasse les simples actions de pillage et d'anarchie et dont l'objectif est d'ébranler la stabilité et de battre en brèche la légitimité. » (D1)
- « Ces jeunes et ces honnêtes citoyens ont exercé leur droit dans des manifestations pacifiques pour exprimer leurs soucis et leurs aspirations. Mais très vite ils ont été manipulés par ceux qui cherchaient à semer le chaos et fomenter la violence pour battre en brèche la légitimité constitutionnelle. » (D2)
- « Ces manifestations ont été manipulées par certaines forces politiques qui ont cherché l'escalade et attisé le feu pour déstabiliser le pays. » (D2)
- « Ces forces politiques ont rejeté l'appel au dialogue, privilégiant ainsi leur propre agenda au détriment des intérêts de la patrie. » (D2)

Le Président a sans doute préféré de voir la Révolution non comme le résultat d'un mouvement populaire spontané mais comme le fruit de manœuvres orchestrées dans l'ombre ou de conspirations procédant de façon insidieuse afin de détenir le pouvoir. Il est d'ailleurs plus facile de faire du complot la matrice interprétative de tout événement que d'assumer ses failles ou de reconnaître sa défaite.

En accusant les manifestants d'être manipulés par certaines forces politiques, notre orateur recourt une fois de plus à un paralogisme : contester une opinion non pas en critiquant son bien-fondé mais en s'attaquant à la personne qui le soutient (argument appelé *ad hominem*). L'objectif consiste alors à jeter le doute sur les manifestants eux-mêmes et sur leurs motivations pour disqualifier leur action et, par conséquent, la délégitimer. Une telle tactique ne saurait rester sans incidence sur l'auditoire : elle suscitait chez certains les émotions les plus négatives à l'égard des jeunes jugés responsables de la crise dans laquelle sombre le pays. D'autres vont même jusqu'à les taxer des pires qualificatifs, les renvoyant sans ménagement au camp des espions ou des traîtres.

La montée des insécurités requiert donc une action d'urgence. Le Président se présente alors comme le sauveur de la nation, formule ingénieuse qui réunit, à elle seule, les trois composantes de l'argumentation : il se propose d'entreprendre une série de mesures susceptibles de régler la situation (effet de logos), en faisant appel à des valeurs éthiques de nationalisme et de solidarité, dans l'espoir de toucher la majeure partie de la population (effet de pathos), tout en construisant une image de leader conscient du danger que court la nation et décidé à y mettre fin (effet d'ethos).

Aussi exprime-t-il, dans le premier discours, son engagement à mener d'importantes réformes : « Je vais prendre des mesures rapides pour combattre la pauvreté, le chômage et la corruption, pour améliorer le niveau de vie et les services et pour soutenir les pauvres. », « Les réformes doivent être accélérées pour alléger les souffrances du peuple, amener de meilleurs soins, de meilleurs logements aux jeunes ». La décision de limoger le gouvernement, qui constitue la clausule, apparaît comme l'aboutissement du mouvement argumentatif basé sur le pathos de la nation en péril, déployé tout le long du discours.

Dans sa deuxième allocution, il annonce ne pas se présenter à un nouveau mandat et s'engage, pour répondre aux « revendications des manifestants », à alléger les conditions de candidature à la présidentielle. Il a ainsi exigé du Parlement l'amendement des articles 76 et 77 de la Constitution, tout en répétant que sa première responsabilité est de ramener la sécurité et la stabilité à la patrie pour assurer la transition pacifique du pouvoir. Sachant que ces mesures ne suffisent pas à rallier les masses, il joue, pour mettre toutes les chances de son côté, sur la fibre de l'émotion. Dès lors, on observe un déplacement de la raison vers l'affect :

- « Le Hosni Moubarak qui vous parle aujourd'hui est fier du bilan de ses années au service de l'Égypte et de son peuple. Cette chère Égypte est mon pays, la nation dont j'ai défendu le territoire, la souveraineté et les intérêts. C'est là que j'ai vécu et c'est là que je vais mourir et l'Histoire me jugera. » (D2)

Ce discours divise les Égyptiens. Les uns considéraient les modifications annoncées comme trop superficielles pour répondre aux aspirations du peuple quant à l'instauration de la démocratie et au respect des droits humains. Les autres, plus soucieux d'un retour à la stabilité, étaient prêts à accorder au Président une seconde chance : *puisqu'il s'était engagé à lancer*

*des réformes importantes, il fallait lui laisser le temps de les mettre en place. Quoi qu'il en soit, les incidents du jour suivant ont fini par trancher le débat en faveur des manifestants qui étaient la cible de violentes agressions orchestrées par le régime et les pro-Moubarak.*

Le dernier discours est censé continuer de faire vibrer la corde sensible de l'auditoire puisqu'il s'ouvre par le fameux « Je vous parle comme un père à ses enfants » et l'éloge fait à la Jeunesse « le symbole d'une nouvelle génération qui appelle au changement et rêve d'un meilleur avenir », suivis par les condoléances présentées aux familles des martyrs :

- « Le sang de vos martyrs et de vos blessés n'est pas versé en vain. Je vous confirme que je n'hésiterai pas à sanctionner les responsables avec toute la sévérité que la loi autorise » (D3)
- « Je dis aux familles de ces innocentes victimes que j'éprouve autant de douleur et de souffrance que vous. » (D3)

Ouverture impressionnante, certes, sauf que l'emploi de la deuxième personne du pluriel (« vos martyrs et vos blessés ») semble sinon choquant, du moins déconcertant. Ces citoyens ne sont-ils pas considérés, eux aussi, comme des enfants du Président ? Voilà comment un simple mot glissé au détour d'une phrase peut trahir la vraie pensée et ruiner tout l'édifice argumentatif. De plus, en promettant des sanctions contre ceux qui ont fait des victimes parmi les manifestants, le Président se déresponsabilise des actions répressives perpétrées à leur égard. Paradoxe saisissant. C'est précisément parce qu'il est LE Président de la République qu'il lui incombe une responsabilité à la fois civile et morale. Tuer et laisser mourir doivent entraîner les mêmes conséquences.

Le Président expose, par la suite, la feuille de route qu'il mettra en place jusqu'aux élections de septembre. Il s'est également dit déterminé à « protéger la Constitution jusqu'au transfert de pouvoir au vainqueur d'élections honnêtes et transparentes ». Il a, en outre, annoncé six amendements à la Constitution. Encore une fois, le logos est tout entier pris dans le pathos :

- « La priorité est de restaurer la confiance parmi tous les Egyptiens, dans notre économie et notre réputation internationale. L'Egypte traverse des temps difficiles. On ne peut pas tolérer que cette situation continue. » (D3)

À la fin du discours, Moubarak annonce la transmission de ses pouvoirs à son vice-président Omar Souleimane :

- « J'ai décidé de déléguer au vice-président les prérogatives du président de la République conformément à ce que dit la Constitution. »

Les manifestants ont considéré cette décision comme manipulatoire car le vice-président est un des bras droits du Régime, qui occupait le poste de chef des services secrets pendant près de 20 ans. Le placer à la tête du régime ne changerait rien selon eux.

Le discours se termine par une belle péroraison dans laquelle l'orateur tente, pour une dernière fois, d'entraîner son auditoire par l'appel aux sentiments patriotiques les plus vifs. Ainsi insiste-t-il sur la gloire de l'Égypte et de son peuple qui parviendra à surmonter la crise et en sortira plus fort que jamais. Il affirme également sa volonté d'être enterré en Égypte, sous-entendant par là qu'il ne prendrait pas le chemin de l'exil comme l'a déjà fait son homologue tunisien, touchant la corde sensible d'une partie de l'opinion égyptienne, qui estime que, la contestation ayant atteint son but, elle doit s'arrêter :

- « L'Égypte restera toujours ce cher pays que je ne quitterai que pour ma tombe. » (D3)

Bien qu'il soit, à notre sens, le mieux élaboré du point de vue argumentatif, ce discours a été très mal reçu. Les manifestants ont brandi leurs chaussures en signe d'indignation et de mépris. L'entêtement du Président à préserver son poste les a profondément frustrés. C'est pourquoi ils étaient si déterminés à le renverser et lançaient des appels pour une marche du million, le jour suivant, qu'ils baptisaient, de façon prémonitoire, « Vendredi du départ ». Il aurait fallu dix-huit jours pour déloger un président au pouvoir depuis trente ans.

Peut-on considérer les trois discours de Moubarak comme manipulateurs ? Nous répondons par l'affirmative dans la mesure où ils privilégient les pôles de l'ethos et du pathos au détriment du logos. Si l'entreprise de persuasion a été vouée à l'échec, c'est parce qu'il s'agit, selon nous, d'une crise de confiance qui ne permettait pas de rendre notre orateur crédible auprès de son auditoire. Ses discours truffés d'actes promissifs pour souligner sa volonté de tenir ses engagements n'inspirent pas confiance. Son ethos préalable était tellement négatif que toutes les preuves de sincérité fournies par le discours n'avaient pas de poids. La lenteur du régime à agir face aux incidents qui survenaient tous les jours pourrait fournir une autre explication. Les décisions ou les mesures prises par le régime étaient très en décalage par rapport aux revendications ou aux attentes du peuple. Tout comme Ben Ali, Moubarak était toujours en retard sur les événements. Toutefois, avec le recul, ne pourrait-on pas lui reconnaître une certaine perspicacité ou clairvoyance quant à sa lecture de la situation politique ? Comme il l'a dit lui-même, c'est « l'Histoire qui le jugera ».

## Références bibliographiques :

### 1. Corpus :

- Le discours du 28 janvier 2011 :  
<https://www.youtube.com/watch?v=YVKHvx3xE98>
- Le discours du 1<sup>er</sup> février 2011 :  
<https://www.youtube.com/watch?v=5Ffp0EZ-fi8>
- Le discours du 10 février 2011 :  
<https://www.youtube.com/watch?v=ySQp73bZA6o>

Une transcription des trois discours est disponible sur :

<http://www.revolution25january.com/january25revolution-hosni-mubarak-speachs.asp>

### 2. Ouvrages :

- Adam J.-M., *De la grammaticalisation de la rhétorique à la rhétorisation de la linguistique*, in Koren R. et Amossy R. (éd), *Après Perelman : Quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?* Paris, L'Harmattan, 2002
- Amossy R. (éd.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1999
- Amossy R., *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan, 2000
- Breton Ph., *La parole manipulée*, Paris, Éditions La Découverte, 2000
- Danblon E., *La fonction persuasive*, Paris, Armand Colin, 2005
- Declercq G., *L'Art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, Éditions Universitaires, 1992

- Perelman C. & Olbrechts-Tyteca L., *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique (2ème édition)*, Bruxelles, Éditions de l'université libre de Bruxelles, 1970
- Plantin C., *L'argumentation*, Paris, Seuil, 1996
- Robrieux J.-J., *Rhétorique et argumentation, 2<sup>e</sup> édition*, Paris, Armand Colin, 2005

### 3. Sitographie :

- Charaudeau P., « Quand l'argumentation n'est que visée persuasive. L'exemple du discours politique », in Burger M. et Martel G., *Argumentation et communication dans les médias*, Coll. "Langue et pratiques discursives", Éditions Nota Bene, Québec, 2005, consulté le 20 janvier 2015 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/>
- Charaudeau P., « Pathos et discours politique », in Rinn M. (coord.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2008, consulté le 4 février 2015 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/>
- Maingueneau D., « L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours », (Version raccourcie et légèrement modifiée de "Problèmes d'ethos", *Pratiques* n° 113-114, juin 2002), consulté le 30 janvier 2015. URL : <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Ethos.pdf>
- « Les 18 jours qui ont mené à la chute de Moubarak », disponible sur <http://www.lefigaro.fr/international/> publié le 10/02/2011 et consulté le 3 mars 2015